

**COMPTE-RENDU de l'assemblée générale
de l'association « Quai de la Seiche »,
vendredi 13 octobre 2023 - 20h**

Présents : cf émargement des présents (fichier emargement AG2023.pdf)

Excusés : aucun

Désignation :

Présidents.e de séance : Ana-Lucia Gonzalès, Christophe Aubrée, Pierre-Antoine Angelini

Secrétaires de séance : Olivier Primault, Laurence Tourtelier

· **Historique :**

- Rappel des différentes étapes de la création du projet :

- lien avec la municipalité,
- temps de réflexion et de réunions de personnes intéressées par le projet,
- création de l'association,
- portes ouvertes,
- ateliers : aménagements extérieurs et intérieurs,
- temps festifs : 18 juin, 8 juillet et 26 août,
- Festival « I'm from Rennes » : 7 septembre.

- Au 13 octobre 2023, il y a 141 adhérents recensés.

- Une soixante de personnes sont présentes (les pouvoirs sont comptabilisés), dont deux personnes non adhérentes.

-Un document recensant les présents (émargement) et l'usage des pouvoirs est joint à ce CR.

· **Enseignes**

PA Angelini explique les raisons administratives qui ont privé le QDLS d'enseigne pendant plusieurs mois. Le dossier administratif est en cours de traitement.

· **Ressources financières :**

Christophe Aubrée présente le bilan financier de l'année en cours et les perspectives de dépenses à venir.

Il n'est pas présenté de rapport financier puisqu'il n'y a pas eu de budget voté en 2022.

PA A AC A

Un document financier est adjoint à ce CR.

· **Travaux :**

Marie Gautier prend la parole sur ce sujet, sur proposition des co-présidents.

A l'intérieur du bâtiment : explication au public de la problématique ERP et PMR. Mise aux normes prévues fin 2024.

Pour rendre le lieu accessible aux PMR et aux normes électriques, en attendant les travaux du bâtiment, il est prévu :

- Toilettes sèches PMR à l'extérieur.
- Container : aménagement d'un bar à l'extérieur, dans le container, avec terrasse

· **Règlement intérieur :**

Les bases d'un règlement intérieur sont proposées aux adhérents. Elles ont été mises à disposition par mail avant l'AG, pour faciliter les échanges.

- La proposition de vote à main levée est acceptée.
- Modalité : carton bleu = oui, carton rouge = non, carton blanc : abstention.

- Article 1 : voté à l'unanimité,
- Article 2 : voté à l'unanimité,
- Article 3 : voté à l'unanimité,
- Article 4 : voté à l'unanimité,
- Article 5 : voté à l'unanimité,
- Article 6 : sans objet
- Article 7 : sans objet
- Article 8 : montant de l'adhésion : la proposition d'une adhésion minimale 1€ et d'un montant conseillé 10€ est votée à l'unanimité. Le montant d'adhésion à 10€, ou l'adhésion à montant libre sont rejetés par vote.
- Article 9 : voté à l'unanimité,
- Article 10 : voté à l'unanimité,
- Article 11 : voté à l'unanimité,
- Article 12 : voté à l'unanimité,
- Article 13: communication : photos limitées à 3 par événements, propos non polémiques dans les réseaux sociaux, venant du Quai : vote → 1 abstention, adopté
- Article 14 : voté à l'unanimité.

Un document retraçant les décisions et les articles est joint au CR.

PAA AC SA

· **Élection membres CA :**

- Ana-Lucia Gonzalez émet le souhait de ne plus être co-présidente. Si personne ne se propose, elle continuera à assurer sa fonction.
- Delphine Mboua et Bruno Thenard ainsi que Pauline Iacroy informent de leur souhait de quitter le CA. Leurs démissions sont entérinées. Le CA les remercie de leur investissement.
- 6 nouvelles personnes se proposent pour intégrer le CA:
 - Catherine Bouvy,
 - Emmy Menguy,
 - Hélène Levraut,
 - Odile Haissant,
 - Rafael San Martin Lamas,
 - Zoé Terreaux-Canova.
- Tous les adhérents présents valident l'intégration des 6 nouvelles personnes dans le CA du Quai.

Le futur CA est composé de 16 membres :

1. Ana-Lucia Gonzales
2. Annie Rouault,
3. Christine Perochet,
4. Christophe Aubrée,
5. Laurence Agez,
6. Laurence Tourtelier,
7. Marie Gautier,
8. Olivier Primault,
9. Pierre-Antoine Angelini,
10. Thierry Bedin
11. Catherine Bouvy,
12. Emmy Menguy,
13. Hélène Levraut,
14. Odile Haissant,
15. Rafael San Martin Lamas,
16. Zoé Terreaux-Canova.

Le prochain CA , prévu le 8 novembre, élira une co-présidente.


Conclusion : cette première AG s'est bien passée et les personnes présentes ont manifesté leurs envies, n'ont pas hésité à poser des questions, et à émettre des remarques. Le local est actuellement inadapté pour s'adresser à une foule au-delà de 40 personnes.

Fin de l'assemblée générale vers 22h30. Un pot de convivialité est offert aux présents.

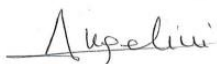
PATA AC SA

Points organisationnels à améliorer pour la prochaine AG :

- 1) prévoir une table liste adhérents pour émargement, une table liste pour gestion des pouvoirs, une table pour adhésions
- 2) faire émarger avant le début de l'AG
- 3) il faut 4 personnes en charge :
 - -des émargements
 - -de la gestion des pouvoirs
 - -de la gestion des adhésions ce jour là
 - -du secrétariat pour le CR AG

Ana Luísa Gonzales
 Co-présidente

PA Angelini Co-président



co-président
Philippe AUBREY

